

Veille d'actualité du premier trimestre 2023

Ce trimestre est très chargé ; la présente note se limite donc à des thèmes généraux, notamment les performances des énergies en 2022 dans le monde, et leurs suites dans ce trimestre, trois sujets importants pour l'Europe, et trois autres spécifiques pour la France

MONDE : fossiles. Charbon : record de consommation en 2022, dépassant les 8 milliards de tonnes, 53% pour la Chine. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) ne prévoit pas de baisse avant 2025 ; en cause, le charbon moins cher que le gaz, suite au conflit Ukraine-Russie ; l'Allemagne en profite. **Pétrole :** le record 2019, 100,5/mb/j n'a pas été dépassé en 2022, 99,9/mb/j, mais devrait l'être en 2023 pour atteindre 101,9/mb/j, avec une reprise forte sur le kérosène, rattrapant ses niveaux anciens, et avec la reprise de l'industrie chinoise et la hausse des besoins de la région Asie Pacifique. Dans le trimestre, le prix du baril a dansé entre 80 et 90 \$/bbl selon les variations des échanges, dont l'arrêt quasi-total des ventes directes du pétrole et du gas-oil de la Russie pour l'Europe ; l'offre sur ce semestre devrait être supérieure à la demande, ce qui encourage l'OPEP à continuer de réguler les quotas et entraîner la Russie à décider, le 9 février, de réduire sa production de 500.000 bbl fin mars, soit 5% de son potentiel, pour se maintenir dans cette fourchette de prix. Baisse à 72\$, 3ème semaine de mars, suite à la crise bancaire aux Etats-Unis en fin de trimestre, réaction attendue de l'Opep. **Gaz :** la consommation mondiale de gaz naturel a été presque stable, -0,4% par rapport à 2022, essentiellement grâce à l'Europe, -10%. La perspective de l'AIE sur 2023 est une très légère hausse, très incertaine ; cette stabilité a créé une surproduction, permettant une baisse importante du prix du GNL et donc du prix européen ; le 21 février, le prix du gaz européen était revenu à son niveau 2022, soit 72€/Mwh, après une pointe très rapide en septembre 2022 à 350€ ; néanmoins le prix européen est et sera longtemps très supérieur au prix des pays producteurs, dont les Etats-Unis ; de plus il peut rester plus cher que le charbon, et maintenir la préférence au charbon pour les centrales électriques.

Renouvelables : Malgré le record de nouvelles capacités installées, d'investissements, de rapidité, le Réseau International des Energies Renouvelables constate que le système énergétique mondial continue à être largement dominé par les énergies fossiles, à des niveaux très peu réduits. (Ndlr : la demande d'énergie augmente régulièrement de l'ordre de 2% par an, et donc « coupable » partiel). Néanmoins l'AIE table sur une production électrique renouvelable au premier rang en 2025, et 38% en 2027 ; mais elle reconnaît l'existence des freins, politiques, administratifs, techniques, attribution des permis, sans mentionner l'acceptabilité.

NB : les dimensions n'ont pas de limites, les projets chinois d'éolien offshore prévoient des éoliennes de 16 MW, le projet China Three Gorge 18 MW !

Nucléaire : le retour. Si le nombre de centrales nucléaires a poursuivi sa baisse en 2022, comme se réjouissent les écologistes de « Porterre », le nucléaire se réveille fortement, après deux décennies de sommeil des pays précurseurs. Fin 2022, 57 centrales étaient en construction, dont 18 en Chine et 130 en projet. 13 pays couvrent plus du quart de leurs besoins. Au Japon, 10 réacteurs sur 33 ont été remis en service, 10 autres vont l'être, après une inspection de sécurité positive, 2 sont en construction. Les pays déjà équipés reviennent au maintien ou au développement du nucléaire, l'Allemagne faisant exception. L'AIE traduit le « come-back » du nucléaire en prévoyant qu'au moins 30 pays augmenteront ou inaugureront des centrales nucléaires, et que la production du nucléaire aura plus que doublé en 2050, (*source : World Energy Outlook 2022*).

NB : publication du 6ème rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) le 20 mars. Analyse le trimestre suivant concernant l'énergie

EUROPE et la FRANCE : « Black-out » évité : Un hiver relativement doux, une réduction de la demande - plus de 13% en France par sobriété, mais aussi arrêts dans l'industrie- puis la remise en route d'une douzaine de réacteurs nucléaires ont permis de l'éviter, au point que les stockages de gaz en février étaient encore bien

garnis ; cette situation permet d'amoindrir les craintes de black-out en hiver 2023 portées par l'AIE : arrêt total des livraisons du gaz russe, reprise économique de l'Asie, hiver rigoureux ; et malgré une augmentation de 25% des capacités

européennes de gazéification.

Alliance européenne du nucléaire : Le 28 février, sous l'influence de la France, 11 pays ont convenu de s'allier pour renforcer la coopération dans l'énergie nucléaire, et son rôle dans la décarbonation de l'économie ; l'Italie, puis la Belgique puis les pays Baltes sont aussi intéressés ; la Suède les rejoindra dès la fin de sa présidence de la Commission européenne. L'Allemagne s'y oppose farouchement, et « ferait tout pour que la Pologne ne construise pas les 6 centrales prévues » Cette alliance prévoit aussi de se coordonner pour la production d'hydrogène, compte-tenu du fait que le nucléaire a été reconnu comme énergie « verte » par la Commission européenne mi-février ; mais l'Espagne et l'Allemagne refusent aussi de fixer pour chaque État des objectifs de production et de proposer des contrats de longue durée à prix garanti, au bénéfice du nucléaire.

Marché européen de l'électricité : La France veut découpler le prix de l'électricité des cours du gaz au plus tard fin juin ; elle est suivie par de nombreux pays, dont l'Espagne se séparant pour une fois de l'Allemagne. La Commission Européenne a conclu le 13 février sa consultation publique, issue de différents chercheurs. Elle l'a dévoilée le 14 mars, intermédiaire entre les exigences des antinucléaires et les nucléaires. L'Allemagne obtiendrait le maintien du système, mais la France obtiendrait le système des contrats par différence sur des projets longs, couvrant aussi les investissements nécessaires à la prolongation des centrales nucléaires ; date de mise en route peu claire, probablement début 2024. Ce projet doit encore passer au Conseil puis au Parlement Européens.

FRANCE : Projets de loi : Après le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, fin 2022, sont venus ce trimestre, celui concernant la sobriété énergétique et celui devant accélérer le nucléaire, axé sur la facilitation des procédures ; suppression par le parlement, mi-mars, du plafond de 50% de production électrique nucléaire. D'un autre ordre, un nouveau projet de loi sur la rénovation des bâtiments publics et des collectivités a été lancé début février : ces bâtiments consomment 45% de la consommation totale des bâtiments et émettent 25% des émissions de gaz à effet de terre.

Auditions parlementaires et consultations publiques : Les **auditions parlementaires** ont concerné un grand nombre des acteurs dirigeants d'EDF et du nucléaire, des politiques, dont les deux derniers présidents, et leurs ministres. Ces auditions devraient être plus efficaces que les consultations publiques, car elles permettent de dévoiler aux députés et sénateurs toutes les erreurs commises dans le passé, exprimées par les industriels et peu reconnues par les politiques et quelques autres. Quant aux **consultations publiques**, les rencontres physiques attirent surtout les opposants avec leur assurance destructrice, et leurs connaissances incertaines ; les contributions personnelles en ligne sur un sujet restreint ne sont pas très parlantes comme la consultation des réacteurs de Penly, qui nécessite des connaissances très particulières et territoriales ; en revanche les **cahiers** ont beaucoup plus de profondeur et révèlent les vraies orientations, des oppositions bien connues comme Green Peace, France Nature Environnement, Réseau Sortir du Nucléaire, Réaction Humaine pour l'Arrêt du nucléaire, Virage Energie Climat, France Insoumise, mais le soutien de la CGT.

Naissance d'une nouvelle énergie : l'énergie osmotique. Suite à une étude fondamentale du CNRS, des entreprises innovantes soutenues par EDF ou la Compagnie nationale du Rhône, la filière osmotique pourrait permettre à la France de se doter de près de 10 GW de capacité, 2050, et en commençant dès 2024(*source les Echos, Lydéric Bocquet, CNRS et Académie des sciences, Nicolas Heuzé cofondateur et DG de Sweetch Energy*)

Bruno Wiltz, 28/03/2023